



Colloque

LE TIERS DANS LE CODE CIVIL

PROGRAMME

Vendredi 29 novembre 2024

8h30 >17h30

Organisé par :

Martial Nicolas, Maître de conférences en droit privé à l'Université de Bretagne Occidentale, Lab-lex (UR 7480)

Marion Talbot, doctorante en droit privé à l'Université de Bretagne Occidentale, Lab-lex (UR 7480)

Faculté de Droit, Economie, Gestion & AES
au 12 rue de Kergoat à Brest

Amphi 123

8h30

Accueil des participants

9h

Mots d'accueil

- 📍 Mickaël Lavaine, Maître de conférences en droit public, Doyen de la Faculté de Droit, Economie, Gestion et AES, Université de Bretagne Occidentale, Lab-lex (UR 7480)
 - 📍 Martial Nicolas, Maître de conférences en droit privé à l'Université de Bretagne Occidentale, Lab-lex (UR 7480)
 - 📍 Marion Talbot, Doctorante en droit privé à l'Université de Bretagne Occidentale, Lab-lex (UR 7480)
-

9h15

Propos introductifs

- 📍 Aude Denizot, Professeur de droit privé à l'Université du Mans, THEMIS-UM (EA 4333)

9h35

I - Le tiers face aux personnes (et leurs familles)

Présidence : Aude Denizot, Professeur de droit privé à l'Université du Mans, THEMIS-UM (EA 4333)

Le tiers protecteur,

- 📍 Gilles Raoul-Cormeil, Professeur de droit privé à l'Université de Caen, ICREJ (UR 967)

Le tiers substitué,

- 📍 Audrey Lossouarn, Doctorante en droit privé à l'Université de Bretagne Occidentale, Lab-lex (UR 7480)

Le tiers donneur,

- 📍 Charlotte Goldie-Genicon, Professeur de droit privé à l'Université de Nantes, IRDP (EA 1166)

Le tiers digne de confiance,

- 📍 Quentin Le Pluard, Maître de conférences en droit privé à l'Université de Caen, ICREJ (UR 967)
-

11h **Pause**

11h15

II - Le tiers face aux conflits (des autres)

Présidence : Aude Denizot, Professeur de droit privé à l'Université du Mans, THEMIS-UM (EA 4333)

Le tiers victime,

- 📍 Marion Talbot, Doctorante en droit privé à l'Université de Bretagne Occidentale, Lab-lex (UR 7480)

Le tiers complice,

- 📍 Jennifer Bouffard, Maître de conférences en droit privé à l'Université de Bretagne Sud, Lab-lex (UR 7480)

Le tiers pacificateur,

- 📍 Dorothee Guérin, Professeur de droit privé à l'Université de Bretagne Occidentale, Lab-lex (UR 7480)

Le tiers perturbateur,

- 📍 Aurélie Ballot-Léna, Professeur de droit privé à l'Université de Bretagne Occidentale, Lab-lex (UR 7480)
-

12h30 **Déjeuner**

14h15

III - Le tiers face à la propriété (d'autrui)

Présidence : Aurélie Ballot-Léna, Professeur de droit privé à l'Université de Bretagne Occidentale, Lab-lex (UR 7480)

Le tiers détenteur,

- 📍 Martial Nicolas, Maître de conférences en droit privé à l'Université de Bretagne Occidentale, Lab-lex (UR 7480)

Le tiers entrepreneur,

- 📍 Fanny Garcia, Maître de conférences en droit privé à l'Université de Nantes, IRDP (EA 1166)

Le tiers administrateur,

- 📍 Marie Péron, Notaire et doctorante à l'Université de Nantes, IRDP (EA 1166)
-

15h30 **Pause**

15h45

IV - Le tiers face au contrat (d'autrui)

Présidence : Aurélie Ballot-Léna, Professeur de droit privé à l'Université de Bretagne Occidentale, Lab-lex (UR 7480)

Le tiers cocontractant,

- 📍 Brigitte Lotti, Professeur de droit privé à l'Université de Bretagne Sud, Lab-lex (UR 7480)

Le tiers influenceur,

- 📍 Mickaël Moragues, Doctorant en droit privé à l'Université de Nantes, IRDP (EA 1166)

Le tiers payeur,

- 📍 Basile Darmois, Maître de conférences en droit privé à l'Université de Bretagne Occidentale, Lab-lex (UR 7480)

Le tiers informé,

- 📍 Thomas Blangis, Docteur en droit et enseignant contractuel à l'Université de Picardie Jules Vern, CEPRISCA (UR3911)
-

17h

Propos conclusifs

- 📍 Gaël Chantepie, Professeur de droit privé à l'Université de Lille, CRDP (ULR 4487)
-